



MAIRIE DE CUVILLY

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Samedi 09 novembre 2019 à 11h00

Le samedi neuf novembre 2019, à onze heures et zéro minute, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est déroulé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Madame DUMONT Elisabeth, Première adjointe et maire par intérim.**

Madame DUMONT Elisabeth :

- Ouvre la séance à 11h00.
- Propose une minute de silence à la mémoire de M. VECTEN.
- Présente au Conseil Municipal les messages de condoléances suite au décès de M. VECTEN et le message de remerciement de la famille VECTEN.
- Annonce la démission de M. DETHIER Jérôme en date du 07 novembre 2019.
- Fait procéder à l'appel des présents et donne connaissance des pouvoirs remis :

Etaient présents : MM : Mme DUMONT Elisabeth, MAUPPIN Jean-Michel, ODERMATT Franck, BRECCQUEVILLE Linda, DUMONT Philippe, FAUGERE Annie, GANTIER Brigitte, HOCHART Jacques, TRIOUX Jean-Claude, VANDERSTICHELE Jean-Marie, VERYEPE Jean-Marie et WATEAUX Judicaël.

Etaient absents :

Secrétaire de séance : M. ODERMATT Franck

Le Conseil Municipal :

- Approuve à la majorité (1 voix contre) le Compte-rendu de la séance du 17 septembre 2019, Mme DUMONT Elisabeth invite les membres du Conseil Municipal à le signer. M. VANDERSTICHELE Jean-Marie ne souhaite pas signer le compte-rendu.

1- DÉLIBÉRATION 2019-021 - Maintien de l'indemnité de fonction de M. Hubert VECTEN pour le mois d'octobre 2019 :

Vu le décès en date du 21 octobre 2019 de M. Hubert VECTEN, Maire de la commune ;

Considérant qu'il y a lieu de statuer sur le maintien de l'intégralité de l'indemnité mensuelle d'octobre 2019 de M. Hubert VECTEN ;

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité,

- Décide de maintenir l'intégralité de l'indemnité mensuelle d'octobre 2019 de M. Hubert VECTEN.

2- Achat terrain rue de la Pêcheurie :

Mme Elisabeth DUMONT informe les membres du Conseil Municipal qu'une des priorités est la construction d'un bâtiment technique, à ce jour, le matériel est entreposé chez Mme VECTEN, il est donc urgent que la commune regroupe son matériel dans un bâtiment.

La parole est donnée à M. Franck ODERMATT, qui propose au Conseil l'aménagement de la cour de la Mairie donnant rue de la Pêcheurie.

Sur ce terrain, il est possible de construire un grand bâtiment technique et d'aménager un parking clos pour le personnel. Pour que ce projet se réalise, il est nécessaire d'élargir l'accès rue de la Pêcheurie en achetant une partie de la parcelle section B n°652. Les propriétaires ont été contactés et ont donné leur accord.

M. VERYEPE Jean-Marie s'oppose au projet, selon lui, le bâtiment devrait être construit sur le terrain de la salle des fêtes, dans le prolongement du garage existant.

Mme DUMONT Elisabeth lui rappelle que le garage n'appartient pas à la commune mais au logement dont l'association Mère Julie Billiard est propriétaire.

À l'exception de M. VERYEPE, l'ensemble du Conseil Municipal donne son accord pour l'achat d'une partie de la parcelle section B n°652 en vue de l'aménagement de la cour de la Mairie et la construction d'un bâtiment technique (11 voix pour et 1 voix contre).

M. DUMONT Philippe précise qu'il faut prévoir un espace pour la récréation de l'école primaire et M. VANDERSTICHELE Jean-Marie demande l'installation d'une alarme pour protéger le bâtiment.

M. TRIOUX Jean-Claude demande si un prix a déjà été fixé. Mme DUMONT Elisabeth lui répond que le notaire Maître LEDOUX nous indiquera le prix après le passage du géomètre.

3- Projets travaux 2020 :

- ✓ **Eaux pluviales** : M. DUFOUR (SECT) prépare le dossier.
- ✓ **Réseau eau potable rue du Matz** : Il serait judicieux de faire le changement des canalisations en même temps que les eaux pluviales avant la réfection de la route départementale.
- ✓ **Sécurité routière** : Plusieurs solutions sont proposées pour limiter la vitesse de circulation :
 - Priorités à droite dans le village
 - Ralentisseurs Clos du Moulin et Lotissement Keller
 - Écluses rue Julie Billiard et rue du Moulin
 - Capteur de vitesse dans feux tricolores
- ✓ **Vidéosurveillance** : Il est possible de faire un groupement d'achat avec la communauté de communes.
M. VANDERSTICHELE Jean-Marie ne souhaite pas de vidéosurveillance dans tout le village mais uniquement pour les bâtiments publics.
- ✓ **Gaz de Ville** : M. WATEAUX Judicaël demande si l'installation du gaz de ville est envisageable ? Mme FAUGERE Annie lui indique que suite à un sondage effectué il y a déjà plusieurs années, les habitants n'étaient pas intéressés.

4- Achat voiture communale :

Mme DUMONT Elisabeth explique au Conseil Municipal la nécessité d'acquérir une voiture communale pour l'agent technique.

En effet, jusqu'ici, le véhicule personnel de M. VECTEN était utilisé, nous ne pouvons pas imposer à l'agent technique d'utiliser son véhicule notamment pour aller en déchetterie,

Pour Mme FAUGERE Annie, il est préférable de continuer à rembourser les frais d'essence à l'agent technique, avis qui n'est pas partagé par le Conseil Municipal.

M. HOCHART Jacques demande de prévoir un carnet de bord pour le véhicule communal.

Il est décidé de faire l'acquisition d'un utilitaire d'occasion.

Informations et questions diverses :

- ✓ *Installer un interphone vidéo avec fonction ouvre-porte pour l'accès au secrétariat de mairie.*
- ✓ *Colis des anciens : À partir de 65 ans (M. DUMONT Philippe suggère de décaler à 70 ans avec le vieillissement de la population, proposition non retenue par le Conseil Municipal).*
- ✓ *Prolifération des pigeons : Mme DUMONT Elisabeth demande l'accord du Conseil pour demander à la société de chasse de tuer des pigeons qui sont à ce jour très nombreux.
M. DUMONT Philippe suggère à nouveau de faire appel à un fauconnier pour les faire partir, Mme BRECCQUEVILLE Linda rappelle qu'il y a des élevages sur la commune.*
- ✓ *Mme DUMONT Elisabeth : Revoir les devis des vitraux de l'Église.*
- ✓ *M. TRIOUX Jean-Claude : Gouttières stand de tir.*
- ✓ *Prévoir un téléphone portable et abonnement pour l'agent technique.*

L'ordre du jour étant épuisé et le tour de table effectué, la Première adjointe lève la séance à 12h35.

Conformément au décret 2010-783 du 8 juillet 2010, la séance du conseil municipal du 09 novembre 2019 a comporté une délibération :

| | |
|---|-----------------------|
| Maintien de l'indemnité de fonction de M. Hubert VECTEN pour le mois d'octobre 2019 | Délibération 2019/021 |
|---|-----------------------|

| | | | |
|---------------------|--------------|---------------------------|--------------|
| ODERMATT Franck | C.R approuvé | GANTIER Brigitte | C.R approuvé |
| DUMONT Elisabeth | C.R approuvé | HOCHART Jacques | C.R approuvé |
| MAUPPIN Jean-Michel | C.R approuvé | TRIOUX Jean-Claude | C.R approuvé |
| BRECQUEVILLE Linda | C.R approuvé | VANDERSTICHELE Jean-Marie | C.R approuvé |
| DUMONT Philippe | C.R approuvé | VERYEPE Jean-Marie | C.R approuvé |
| FAUGERE Annie | C.R approuvé | WATEAUX Judicaël | Absent |